

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 4 (1958)
Heft: 12

Rubrik: Consulat de Suisse à Nantes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



M.-A. MAURER

CONSULAT DE SUISSE A NANTES

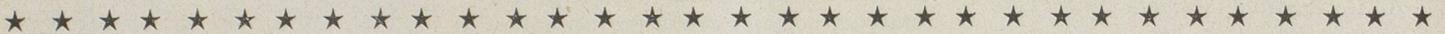
980 ressortissants suisses sont immatriculés auprès du Consulat de Nantes dont l'arrondissement consulaire s'étend sur dix départements, à savoir : la Loire-Atlantique, la Vendée, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, la Sarthe, la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan.

★ ★ ★

Après une activité dans l'industrie privée en Allemagne et en Belgique, M. Maurer entra en janvier 1925 au service du Département politique fédéral. Après un court stage à Berne, il fut attribué aux Consulats du Havre, Lille et Paris. Nommé Vice-Consul en 1947, il a été transféré à Bruxelles et, en 1949, à Stockholm, où il résida jusqu'en 1957 lorsqu'il fut nommé, le 5 novembre, Consul à Nantes.

Lisieux

M. L. Biemann, chirurgien-dentiste, a fait une brillante conférence au Rotary-Club de Lisieux, sur l'amitié franco-suisse.



LA VISITE DE M. MICHELI A LA COLONIE SUISSE DE LA COTE D'OR

M. Micheli, Ambassadeur de Suisse en France, accompagné de M. Senner, Conseiller d'Ambassade, a rendu visite à la Colonie suisse de la Côte-d'Or, le vendredi 14 novembre 1958, au siège de la Société Suisse à Dijon.

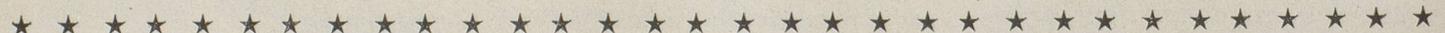
Après un repas qui réunissait les invités d'honneur, M. François, Consul de Suisse à Dijon, ses collaborateurs et le Président de la Société Suisse, entourés de son Comité et de quelques membres de la Colonie, une réception a eu lieu à laquelle

le participaient environ 130 ressortissants.

M. Rebetez, Président de la Société Suisse de la Côte-d'Or, traçait, dans un discours très intéressant, l'histoire de la Société Suisse et, après l'allocation de bienvenue de M. François, Consul de Suisse, M. l'Ambassadeur Micheli parlait de la situation de notre Patrie dans le monde actuel. La soirée s'est déroulée dans une sympathique atmosphère de cordialité et contribua à éveiller l'intérêt des compatriotes

pour l'activité de la Société. Espérons que nos invités d'honneur et les participants en garderont un bon souvenir.

Le samedi et le dimanche, M. Micheli, hôte de la Préfecture de la Côte-d'Or, a visité la Foire de Dijon, a présidé le Chapitre des « Trois Glorieuses », au Clos Vougeot, et la traditionnelle Vente des Vins des Hospices de Beaune, la plus grande Vente aux enchères du monde.



Suisses de PARIS, Suisses de FRANCE,
abonnez-vous à votre Revue « Le Messager Suisse de France ».

Prix annuel : 600 F. C.C.